

L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES COULEURES

juillet 2024



DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LES COULEURES

Alors que la dernière ligne droite des travaux s'opère le long de la RD 432, les routes nationales 7 et 532 ont été directement reliées. Le carrefour des Couleures présente dorénavant un réseau routier national entièrement connecté. Les nouvelles liaisons directes apportent ainsi une circulation plus fluide et des temps de trajet réduits. Les bretelles de raccordement, pensées pour optimiser les échanges entre les voiries locales et nationales, jouent un rôle clé dans cette amélioration.

La requalification de la RD 432 est l'un des points forts de l'opération. Cet axe principal entre Valence et Saint-Marcel-Lès-Valence bénéficie d'une remise à niveau complète, assurant une sécurité accrue et un confort de conduite amélioré. Pour encourager les mobilités actives et faciliter les déplacements, une voie verte, séparée de la chaussée, sera aménagée et offrira un espace partagé et sécurisé.

Le planning de réalisation tient ses promesses avec une mise en service au second semestre 2024.



Véritable lien entre vous et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, « En direct du chantier » a pour vocation de vous tenir informés en mots et en images des grandes étapes de ce chantier.

ZOOM SUR LES DERNIÈRES AVANCÉES DU CHANTIER

Les travaux d'aménagement et de reconnexion du réseau routier national sont terminés. Les enrobés ont été mis en œuvre et le marquage ainsi que la signalisation sont en place. Côté Valence, l'avenue de Romans accueille des voies bus dédiées, des quais aménagés et une partie de la voie verte.

Les travaux de réalisation des 4 bassins d'assainissement se sont poursuivis en parallèle.



Une double glissière béton armé (DBA) a été coulée en place dans l'axe de la RN 7. Ce dispositif de sécurité assure également la séparation des sens de circulation.



Réalisation du ferrailage des massifs qui supporteront les portiques de signalisation.



Les garde-corps de l'ouvrage d'art n°2 ont été installés.



Sur l'avenue de Romans, des arrêts de bus ont été réaménagés aux normes d'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) avec, notamment, la mise en place de quais bus adaptés. En haut, la voie verte déjà réalisée.



Un nouveau bassin d'assainissement est réalisé à l'Est de la RN 532. Il récupérera les eaux de la RN 7 et la RN 532. Il vient compléter le système d'assainissement global de l'aménagement.



Revêtement et signalisation de la voie verte près de l'avenue de Romans.



Vue aérienne du giratoire du Chantre avec le tracé supérieur de la voie verte à prolonger.



LE PLANNING PRÉVISIONNEL 2024 (JUILLET > OCTOBRE)

juillet - août - septembre

Étape 10 :

Requalification de la RD 432 (reprise des chaussées)
Création de la voie verte entre le Chantre et le Plovier
Finalisation des bassins d'assainissement

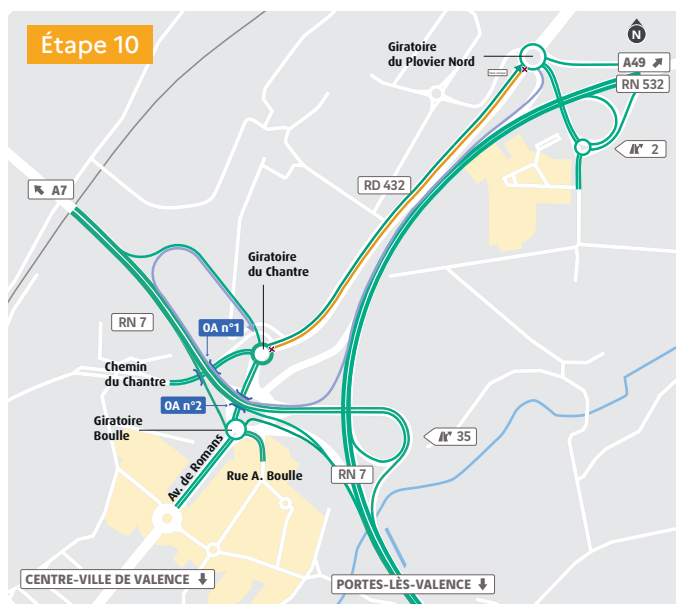
octobre

Étape 11 :

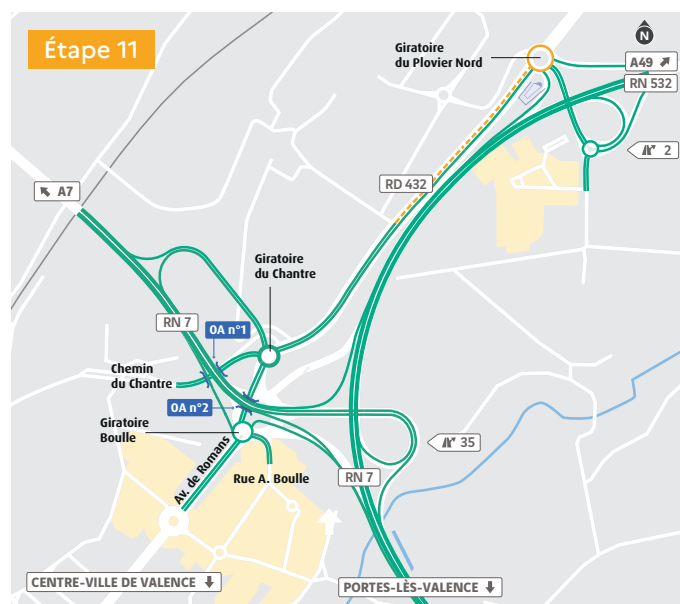
Travaux de finition de la RD 432
avec balisage léger ou lors de travaux de nuit



VOS CONDITIONS DE CIRCULATION POUR LES ÉTAPES 10 & 11



— Voirie circulée — Ouvrage d'art
— Voirie en travaux — Voirie fermée



— Voirie circulée — Ouvrage d'art
— Voirie en travaux — Voirie fermée

La mise en sens unique de la RD 432 implique une circulation en sens unique :

- sur la voie de gauche en juillet
- sur la voie de droite en août et septembre.

ZOOM SUR LES BASSINS D'ASSAINISSEMENT

Le chantier se situe en périmètre de protection rapprochée de la zone de captage d'eau des Couleures et à proximité de la rivière de la Barberolle. La qualité de l'eau et la protection de la rivière sont des enjeux environnementaux majeurs pour les porteurs du projet. Pour cela, **quatre bassins d'assainissement sont créés pour récupérer les eaux de chaussée et les traiter avant infiltration dans le milieu naturel**. Le bassin de traitement présente en partie basse un volume mort qui permet de contenir les pollutions sans transfert vers le bassin d'infiltration. Des opérations de pompage et de curage du bassin sont assurées régulièrement avec évacuation en filière spécialisée.

Fonctionnement en temps normal :

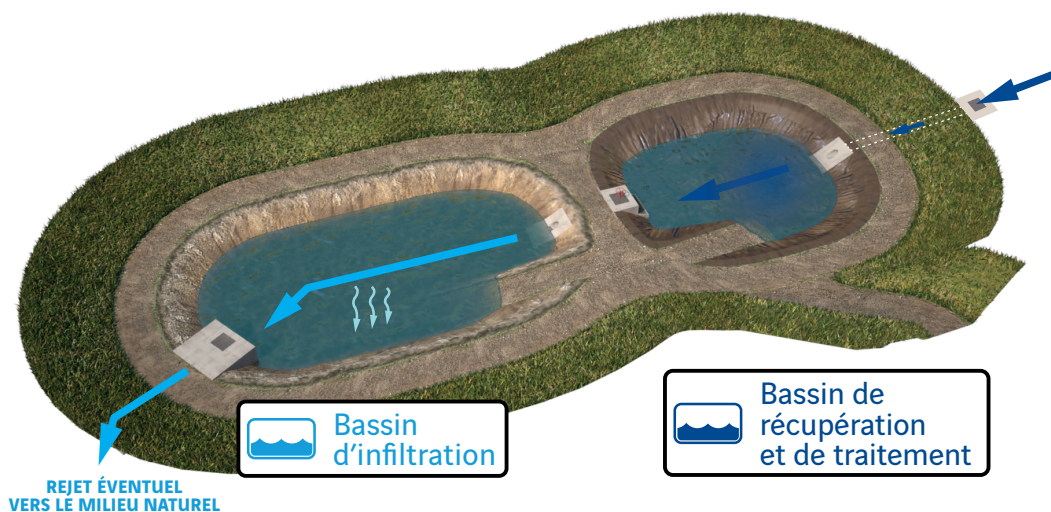
Collecte des eaux de pluie issues de la chaussée :

- Passage dans les caniveaux puis dans les collecteurs
- Arrivée dans le bassin de traitement
- Bascule dans le bassin d'infiltration
- Infiltration dans le milieu naturel

Fonctionnement en cas de pollution :

Collecte de liquide pollué suite à un accident :

- Fermeture de la vanne de sortie du bassin de traitement
- Récupération de la pollution dans le bassin de traitement
- Fermeture de la vanne d'entrée : pollution confinée
- Pompage et traitement de la pollution



UN CHANTIER AUDITÉ ET CONTRÔLÉ À CHAQUE ÉTAPE

L'inspection préalable à la mise en service (Ipms) est essentielle pour garantir la sécurité et la conformité des infrastructures avant leur utilisation. Elle permet de détecter et de corriger les anomalies potentielles, assurant ainsi la sécurité des usagers. Le processus qualité inclut des audits rigoureux et contrôles réglementaires* à chaque étape du projet, avec des vérifications externes certifiant la conformité aux normes de sécurité et de qualité.

Ces inspections régulières permettent une gestion proactive de la sécurité, réduisant les risques d'accidents et assurant une mise en service sécurisée et fiable. Toutes les étapes de l'opération, depuis le stade d'avant-projet jusqu'à la mise en service, sont minutieusement contrôlées pour garantir un aménagement sûr et conforme aux règles de l'art.

* réalisés par un service indépendant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Plus d'informations sur le site de la DREAL : www.carrefourdescouleures.fr
Inscrivez-vous au système d'alerte pour être informé de l'actualité du chantier

Le projet est cofinancé, dans le cadre du contrat de plan État Région pour un montant de 28 millions d'euros, par l'État (64,3%), le conseil départemental de la Drôme (34,3%) et Valence Romans agglomération (1,4%).

Service de l'État en région, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

5, place Jules Ferry (immeuble Lugdunum - métro Brotteaux)

69453 Lyon cedex 06

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr